

Seule la version orale fait foi.

Conférence de presse du DFE du 12 février 2007

Mieux concilier vie professionnelle et vie familiale - Réorientons la politique familiale suisse

Thomas Daum, directeur de l'Union patronale suisse

En janvier, lorsque Madame la Conseillère fédérale Doris Leuthard a présenté son projet pilote en vue de mieux concilier la vie professionnelle et la vie familiale au sein du Département fédéral de l'économie, des critiques se sont élevées ici et là. Mais nul n'a contesté l'importance pour l'économie et la société suisses de ce thème qu'elle a lancé dans les médias. Je forme aujourd'hui l'espoir que la présentation du « Manuel PME Travail et famille » rencontrera l'attention qu'elle mérite, car cette préoccupation intéresse bien des personnes au-delà des collaborateurs du Département fédéral de l'économie.

Aujourd'hui, Madame la Conseillère fédérale Doris Leuthard fait en quelque sorte le second pas : celui qui, du Palais fédéral et de la grande administration, l'amène dans le monde de l'économie et des petites et moyennes entreprises, dont les préoccupations sont axées sur la compétitivité. L'Union patronale suisse tient à lui apporter son soutien dans son projet. Ce soutien, elle l'apporte à plus forte raison que la conciliation travail-famille n'est pas un thème nouveau pour l'économie. En 2001, notre association a en effet publié une brochure intitulée « Vie de famille et activité professionnelle », rédigée à l'intention des employeurs, qu'elle a envoyé à plusieurs milliers de ses membres. La situation a certes évolué depuis lors, mais pas suffisamment. Avec le nouveau « Manuel PME Travail et famille » élaboré par le SECO, nous pouvons désormais passer à l'étape suivante.

Cette publication ne place pas les PME face à des réglementations et à des instructions, mais leur propose toute une série d'exemples de bonnes pratiques: c'était là un point essentiel pour que la campagne du SECO reçoive le soutien de l'Union patronale suisse. « Liberté », « multiplicité des solutions » et « aménagement adapté à chaque entreprise » sont les termes clés pour qualifier cette campagne. Il n'existe ni solution toute faite ni recette pour mieux concilier travail et famille. Nous progresserons uniquement si les employeurs sont convaincus de l'objectif à atteindre et de la faisabilité de mesures véritablement efficaces et s'ils développent une série de mesures spécifiques à l'entreprise. Et qu'est-ce qui, mieux que l'exemple pratique de leurs collègues, peut convaincre les responsables de PME ?

La réflexion est d'ailleurs la même pour les collaborateurs des entreprises et leur partenaire ou leur famille. S'ils souhaitent une meilleure harmonie entre la famille et le travail, ils doivent également y mettre du leur, c'est-à-dire notamment en manifestant une plus grande souplesse dans le temps de travail, en reprenant des charges de famille assumées par leur partenaire, en gérant de façon autonome leur propre perfectionnement. Motiver uniquement les employeurs ne suffit pas, il faut également que les employés fassent preuve d'engagement en retour. Dans ce sens aussi, la lecture du présent manuel leur est également recommandée.

Quelques observateurs de la politique sociale se demanderont peut-être pourquoi l'Union patronale suisse applaudit l'initiative du SECO et du Département fédéral de l'économie, alors qu'en novembre dernier, elle s'était opposée à la loi fédérale sur les allocations familiales. Mais, tout bien considéré, les deux positions sont parfaitement conciliables. Nous aurions préféré consacrer les quelque 600 millions de francs de frais supplémentaires que nous occasionneront la nouvelle assurance sociale et la nouvelle répartition qu'elle prévoit à des investissements destinés à parfaire l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle, et spécialement à améliorer l'accueil extra-familial et parascolaire des enfants.

Ce disant, je fais le lien avec la politique familiale suisse. Cette politique est encore trop exclusivement orientée vers le volet social. Les résultats de la votation sur les allocations familiales fédérales sont révélateurs de cette tendance. Nous voulons une réorientation de cette politique. La politique familiale doit dépasser l'angle de la politique sociale et être plus axée sur la société ainsi que sur l'économie. Nous proposons une démarche qui prenne davantage en compte le monde du travail et de la formation.

Tout observateur de l'évolution démographique en Suisse le sait bien : c'est uniquement grâce à un taux d'activité élevé des hommes et des femmes que nous serons en mesure de générer la croissance dont nous aurons besoin dans les années à venir pour maintenir la prospérité et la sécurité sociale. Or, en jetant encore un œil sur les statistiques, on remarque une baisse du taux de natalité précisément chez les femmes dotées d'une bonne formation. C'est uniquement en permettant de mieux concilier travail et famille qu'il sera possible d'augmenter la participation des parents au marché du travail et de voir le taux de natalité s'accroître chez les femmes qualifiées. Cette démarche va également dans l'intérêt des employeurs. Car, dans un marché du travail qui ne cesse de se contracter, les employeurs devront veiller à demeurer attrayants pour leurs employés qui ont des charges de famille.

A l'évidence, un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale fait partie du programme politique des employeurs pour des raisons liées au marché du travail et à la croissance. Et là, à côté des mesures dans les entreprises présentées aujourd'hui, je pense par exemple aussi aux conditions fiscales générales pour les couples et les familles ou à l'offre en matière d'accueil extra-familial pour enfants et pour adolescents.

Les grandes industries qui emploient une proportion élevée de femmes ont mis très tôt en place leurs propres crèches d'entreprise pour pouvoir utiliser au mieux leur main-d'œuvre. Aujourd'hui, les entreprises de taille moyenne participent davantage à ce type de structures



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE

parce qu'elles veulent attirer une main d'œuvre qualifiée. Certaines communes aussi voient déjà dans l'offre d'accueil extra-familial un facteur déterminant pour l'attractivité de la localité. Néanmoins, bon nombre d'enfants et d'adolescents en âge de scolarité ne bénéficient pas d'un accueil parascolaire. Et bon nombre de spécialistes y voient une cause – quoique ce ne soit pas la seule – de l'augmentation des problèmes de socialisation et de formation chez de nombreux jeunes. Par la suite, les entreprises formatrices, c'est-à-dire les employeurs, remarquent combien il est difficile de former, d'employer et de socialiser après coup ces jeunes. C'est là également que se révèle l'importante dimension de la politique familiale sur les plans de la formation, du marché du travail et de l'économie.

La présentation de ce jour et la publication du « Manuel PME Travail et famille », mais aussi la présence de la cheffe du Département fédéral de l'économie, Madame la Conseillère fédérale Doris Leuthard, montrent que l'on commence à reconnaître ce phénomène et qu'un meilleur équilibre entre travail et famille est devenu un objectif désormais reconnu de tous, également du monde politique.

Zurich, le 12 février 2007

Contact:

Thomas Daum
Union patronale suisse
Hegibachstrasse 47
Case postale
8032 Zurich

Tél. : 044 421 17 31
Courriel : daum@arbeitgeber.ch